

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MANICOUAGAN

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CITOYENS DE LA MRC DE MANICOUAGAN**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Lise Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil de la MRC de Manicouagan a adopté, lors de sa séance ordinaire du 16 juin 2021, le règlement 2021-01 modifiant le règlement 2020-02 relatif à la gestion contractuelle.

Ce règlement peut être communiqué à quiconque en fait la demande au service de greffe de la MRC de Manicouagan.

Donné à Baie-Comeau, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021.

Lise Fortin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière